

## CABINET DE LA FORÊT

21 avenue de la Forêt – 33700 MÉRIGNAC

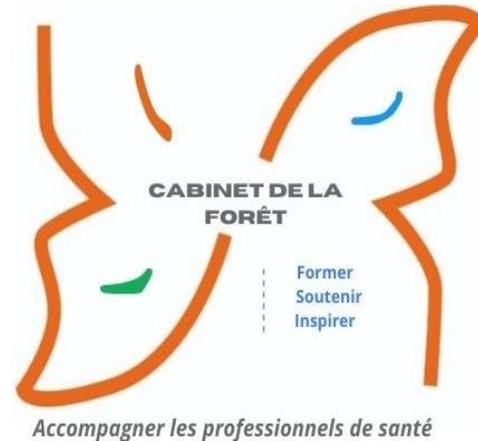
06 72 99 10 59 | f.gady@hotmail.fr

SIRET : 502 600 984 000 38

RPPS : 10009596668

Déclaration d'activité N° 75331173733

<http://www.psychologuemerignac.com>



## POLITIQUE QUALITÉ

---

L'organisme de formation « Cabinet de la Forêt » s'engage à offrir des prestations de formation de qualité, en accord avec les exigences du référentiel Qualiopi, afin de garantir la satisfaction de nos bénéficiaires et de favoriser l'amélioration continue de nos processus.

### Notre politique qualité repose sur les principes suivants :

- Satisfaction des bénéficiaires de formation (stagiaires, commanditaires, financeurs)
- Pertinence de ses formations par rapport aux besoins du terrain,
- Amélioration continue des pratiques pédagogiques et de l'organisation.
- Respect des exigences réglementaires et du référentiel national qualité.
- Professionnalisation continue des intervenants.

Nous sommes en cours de certification Qualiopi 2025 au titre de nos actions de formation. Cette certification atteste de la conformité de notre fonctionnement aux exigences du **Référentiel National Qualité (RNQ)**.

### Engagements :

- Écouter nos parties prenantes et prendre en compte leurs retours dans l'amélioration de nos actions.
- Assurer la montée en compétence continue de notre équipe pédagogique.
- Suivre les indicateurs qualité et rendre compte des résultats lors de la revue annuelle

### Objectifs principaux :

1. Atteindre un taux de satisfaction stagiaire supérieur à 85% (évaluations à chaud et à froid).
2. Atteindre un taux de réussite pédagogique supérieur à 90%.
3. Mettre à jour annuellement l'offre de formation pour répondre aux besoins du terrain.

4. Mettre en œuvre un audit interne annuel et des actions correctives dès qu'un écart est constaté

### Moyens mis en œuvre

Pour concrétiser cet engagement, nous mettons en œuvre :

- une **veille active** sur les évolutions des métiers et des besoins du secteur (aide à domicile, handicap, grand âge...),
  - une **adaptation permanente** des contenus pédagogiques aux profils des apprenants (niveau, parcours, besoins spécifiques),
  - des **outils d'évaluation** systématiques (à chaud, à froid, positionnement),
  - l'analyse et la **prise en compte des retours** des stagiaires, formateurs, employeurs,
  - une **collaboration étroite avec les acteurs du territoire**, notamment dans l'accompagnement du handicap (AGEFIPH, Cap Emploi, MDPH...),
  - la **formation continue des formateurs** et l'amélioration constante de nos pratiques.
- 

### Amélioration continue

Nous considérons que chaque formation est une **opportunité de progression**.

Ainsi, nous :

- analysons régulièrement les indicateurs de qualité et de satisfaction,
  - réajustons nos méthodes et nos contenus en fonction des retours collectés,
  - actualisons nos procédures et notre documentation,
  - et formalisons des plans d'action correctifs et préventifs en cas de dysfonctionnement.
- 

### Référente qualité

Pour toute question liée à la qualité, vous pouvez contacter :

**Françoise GADY**

Dirigeante – Référente qualité

 [f.gady@hotmail.fr](mailto:f.gady@hotmail.fr)

 06 72 99 10 59